



À lire ce mois-ci: Mot du maire

Mot du maire.....	1
Mot du directeur général.....	2
Recherche d'un autre membre CCU.....	3
Règlement sur les nuisances (article 12).....	3
Rappel concernant les bacs roulants.....	4
Offres d'emploi - programmes estivaux..	5
Calendrier des activités de février.....	9
Un talent du Portage : David Guimont.....	10
Guide des services aux personnes âgées.....	12
Petites annonces.....	13
Activité : Défi plein-air	15



Dépôt Légal 2003
 ISSN : 1708-1742
 Bibliothèque nationale du Québec
 Bibliothèque nationale du Canada



En ce début d'année, le conseil municipal tient à présenter ses meilleurs vœux de santé, bonheur et prospérité à l'ensemble des Portageois et Portageoises.

Au niveau municipal, 2014 sera une année de démarrage des différents projets que le nouveau conseil municipal souhaite mettre de l'avant. À ce sujet, je convie l'ensemble des citoyens à la séance spéciale sur le budget qui aura lieu le 27 janvier à 19h30 à la salle Gilles Moreau du Chalet des Sports.

À cette occasion, le budget 2014 sera dévoilé incluant le plan triennal d'immobilisations ainsi que les grandes lignes de la planification stratégique 2013-2017.

Je profite également de cette tribune qu'est l'Info-Portage pour vous inviter à nous faire parvenir vos commentaires afin d'améliorer la vie communautaire de notre village. Vos avis nous intéressent et le conseil municipal en tient compte lors de ses prises de décisions.

Bon hiver à tous !

Vincent More
 Maire de Notre-Dame-du-Portage



MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

TRANSMISSION DE L'INFORMATION

Suite à une demande citoyenne, je tiens à mentionner que je n'entends pas fournir davantage de détails sur les revenus et dépenses de la Municipalité lors des séances du Conseil. Il y a deux raisons principales à cette posture.

- Premièrement, le Conseil assure la saine gestion des ressources financières de la Municipalité à travers les rôles qu'il joue sur la préparation budgétaire et l'administration des revenus et dépenses de la Municipalité, conformément au Code municipal du Québec (CMQ, c C-27.1, Art. 953.1 à 957.4 et Art. 958 à 972). Le Maire s'assure, quant à lui, que les revenus sont perçus et que les dépenses sont effectuées comme prévu, conformément au Code municipal du Québec (CMQ, c C-27.1, Art. 142).
- Deuxièmement, la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* est claire et précise, elle est d'ailleurs bien expliquée sur le site Internet de la Municipalité. Dans cette explication, il est mentionné des dispositions et procédures à prendre pour avoir accès aux documents des organismes publics ou aux renseignements personnels. L'accès aux documents et aux renseignements demeure possible, sauf exception mentionnée dans la Loi. Il faut aussi être conscient que l'accès à ces documents et renseignements engendre des frais administratifs imputables à tous les contribuables. Il est donc recommandé d'en faire un usage raisonnable.

POURSUITE DES PROJETS EN COURS

Principalement dû au recours envisagé envers la firme d'ingénierie et l'entrepreneur en construction pour la réfection de la rue du Parc-de-l'Amitié, puis finalement abandonné par le Conseil suite aux recommandations fournies dans un avis juridique, les travaux au parc de l'Amitié se feront au début du printemps.

Les travaux au parvis de l'église et à l'accès de la sacristie seront faits au printemps. Denis Thibeault, secrétaire de la Fabrique, va déposer de nouveaux plans en janvier tout en suivant les exigences du Conseil.

Le Conseil a adopté la 1^{ère} phase des travaux d'aménagement du parc de l'Anse, conditionnellement à la soumission d'un plan détaillé de la part du Comité du parc de l'Anse et à l'obtention d'une subvention à cet égard.

Les clôtures municipales peuvent être commandées dès maintenant et doivent être installées aussitôt que possible, probablement au début du printemps.

DEMANDES DE SUBVENTION POUR PLUSIEURS PROJETS

Une demande de subvention de 100 000 \$ pour l'aménagement du parc intergénérationnel des Îles a été envoyée le 13 novembre 2013, dans le cadre du *Programme nouveaux horizons* pour les aînés (PNHA). La Municipalité devrait avoir un retour en début d'année 2014.

Une demande de subvention de 100 000 \$ pour l'aménagement du parc intergénérationnel de l'Anse sera soumise le 31 janvier 2014, dans le cadre du programme d'infrastructures Québec-Municipalités, volet Municipalité amie des aînés (PIQM-MADA). La Municipalité devrait avoir un retour vers le milieu de l'année 2014.

Une demande de subvention a été envoyée afin de couvrir les salaires d'un assistant-sauveteur et d'un moniteur de terrain de jeux dans le cadre du programme Accord emplois d'été Canada (AEEC).

Une demande de subvention a été envoyée pour la réalisation de l'évènement *Défi plein-air* le 8-9 février prochain, dans le cadre du programme de soutien financier en loisir de l'Unité Régionale de loisir et de sport (SFL-URLS).

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

La Municipalité a proclamé les « Journées de la persévérance scolaire » du 10 au 14 février, à la demande de la Communauté Ouverte et Solidaire pour un Monde Outillé, Scolarisé et en Santé (COSMOSS).

Urbanisme et environnement



DEMANDE DE PERMIS

Travaux de construction et de rénovation

Vous devez vous procurer un permis pour les travaux ou évènements suivants :

Faire une vente de garage, démarrer une entreprise, refaire la couverture, refaire la galerie ou le patio, changer des portes et des fenêtres, aménager le sous-sol, implanter une piscine, modifier ou mettre en place une installation septique, aménager ou modifier un puits ou points de captage de l'eau potable, faire tous travaux de rénovation à l'intérieur ou à l'extérieur, faire un mur de soutènement, une clôture sur votre terrain, etc...

Pour l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation, les formulaires sont disponibles au bureau municipal. Pour toutes questions relatives à la réglementation en urbanisme, vous pouvez communiquer avec le service de l'urbanisme, les vendredis entre 9h et 16h, au 862-9163, poste 12. ou par courriel : urbanisme@notre-dame-du-portage.ca



Calendrier des réunions CCU

RÉUNION CCU 2014

Mardi 11 février	Mardi 15 juillet
Mardi 18 mars	Mardi 12 août
Mercredi 16 avril	Mardi 19 septembre
Mardi 13 mai	Mardi 14 octobre
Mardi 10 juin	Mardi 11 novembre
	Mardi 9 décembre



RECHERCHE D'UN AUTRE MEMBRE AU COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME

Malgré la récente nomination de M. Pierre Pelletier comme membre bénévole au comité consultatif en urbanisme (CCU), un autre siège reste à combler. La Municipalité vous invite donc à soumettre votre candidature. Advenant les cas que vous soyez intéressé(e)s à participer au comité consultatif en urbanisme, veuillez faire parvenir vos coordonnées et une lettre d'intention à Louis Breton, directeur général, à l'Édifice municipal situé au 560 route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage. Les informations intéressantes à mettre dans votre lettre d'intention consistent à mentionner, par exemple, votre formation ou des expériences pertinentes, votre intérêt d'être un membre bénévole au CCU, etc.

RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES 99-06-190, article 12

Il est interdit à toute personne en possession d'un souffleur ou autres articles de déverser dans la rue ou sur les terrains municipaux la neige en provenance de sa propriété.



Urbanisme et environnement



V

VOICI UN RAPPEL CONCERNANT LE BAC DE RECYCLAGE ET LE BAC À ORDURES

- **L**e jour de la collecte ou la veille après 18 heures, l'occupant doit placer les bacs autorisés aux endroits prévus dans la présente section avant l'heure de la collecte et les replacer dans l'espace qui leur est réservé, le plus tôt possible après la collecte et au maximum avant 8:00 heures le lendemain du jour de la collecte.
- **L**e jour déterminé pour l'enlèvement des déchets solides ou des matières recyclables, tout occupant doit placer son bac ou contenants autorisés en bordure de la rue, le plus près possible du pavage, à l'avant de son unité d'occupation.
- **S**ur les rues bordées par un trottoir, tout occupant doit placer les bacs ou contenants autorisés en bordure et le plus près possible du trottoir, devant son unité d'occupation et du côté de celle-ci par rapport au trottoir.
- **L**es occupants ne doivent en aucun temps placer les bacs dans la rue, de manière à nuire à la circulation ou à obstruer les endroits prévus pour les arrêts d'autobus.
- **D**urant la période hivernale, les occupants doivent placer les bacs à ordures ou à récupération en bordure de la rue, de façon à ne pas constituer des obstacles aux travaux publics de déneigement.
- **D**ans certains cas particuliers, le Conseil municipal pourra déterminer une façon spécifique de disposer les contenants autorisés.

SOURCE :

EXTRAIT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2004-03-230, CHAPITRE 6, ARTICLE 6.1
RÈGLEMENT CONCERNANT L'ENLÈVEMENT, LA DISPOSITION ET LE RECYCLAGE DES DÉCHETS

Journée du 14 février!

Pour se rappeler les gens que nous aimons et les gens que nous avons aimés et perdus, nous vous invitons à venir décorer l'arbre de la Place de l'église de rubans. Que vos rubans soient rouges jaunes ou blancs, manifestez votre amour ou votre amitié dans notre arbre de Noël.

Alors n'hésitez pas à le garnir de rubans colorés!

Hélène Roussel, comité Place de l'église





OFFRE D'EMPLOI PROGRAMME ESTIVAL 2014

COORDONNATEUR CAMP DE JOUR

NOMBRE DE POSTE À COMBLER : 1

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de COORDONNATEUR CAMP DE JOUR pour la saison « ÉTÉ 2014 ».

TÂCHES

SOUS LA SUPERVISION DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS, LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA EFFECTUER LES TÂCHES SUIVANTES :

- Assister la coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire dans l'élaboration, la planification et la supervision du programme **CAMP DE JOUR ESTIVAL**;
- Planifier, organiser et superviser les programmes « **CAMP DE JOUR** », « **SORTIES-EXTRA**», et « **SERVICE EXTRA** »
- Gérer l'ensemble du matériel (inventaire – achat-location-prêt, etc.) et effectuer le suivi du budget;
- Assurer la promotion des activités du Camp de jour;
- Agir à titre de personne ressource pour toute question relative à la programmation estivale;
- Effectuer le suivi à la coordonnatrice loisirs, culture et vie communautaire concernant la gestion du Camp de jour estival (évaluation, rapport, bilan, etc.);
- Superviser tous les membres du personnel estival du **CAMP DE JOUR**;
- Appliquer et respecter les politiques en vigueur;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.
- Expérience minimale de deux ans en animation;

QUALIFICATIONS REQUISES

- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe et sous pression;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution.
- Disponibilité à travailler de jour, de soir et les fins de semaine;

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

- 35 à 40 heures/semaine de mai à août 2014 (disponibilité à temps partiel à compter du mois d'avril);
- Taux horaire : à discuter
- Formation académique d'un minimum de 12 mois dans un domaine connexe;
- Être âgé de 18 ans et plus;
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;
- Posséder une formation valide d'animation « Moniteurs-Avertis » ou « URLS » ou s'engager à participer à cette formation
- Posséder une certification valide en RCR;
- Posséder une voiture sera considéré comme un atout ;

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le vendredi 14 février avant 12 heures** avec la mention : « **POSTE COORDONNATEUR CAMP DE JOUR ESTIVAL** » :

MME MARIE-ANNE CARON, COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

560 ROUTE DE LA MONTAGNE, NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC) G0L 1Y0

TÉLÉCOPIEUR : 418 862-5240 COURRIEL : loisirs@notre-dame-du-portage.ca Pour information : 418 862-9163 poste 23

*Seules les personnes retenues seront contactées. **

** Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.*



OFFRE D'EMPLOI

PROGRAMME ESTIVAL 2014

ANIMATEUR CAMP DE JOUR

NOMBRE DE POSTE À COMBLER : 4

Tu souhaites travailler en équipe et relever de nouveaux défis? Tu possèdes des connaissances variées, tu es dynamique, responsable et tu aimes les enfants? Si tu as répondu « **oui** » à ces questions, **CE TRAVAIL EST POUR TOI!**

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche de personnes pour occuper les postes d'animateurs Camp de jour pour la saison « **ÉTÉ 2014** ».

Sous la supervision du coordonnateur Camp de jour, l'animateur devra effectuer les tâches suivantes :

TÂCHES

- Planifier, organiser et animer les activités du programme « **Camp de jour** », selon l'âge des participants;
- Accompagner et superviser les enfants lors des sorties de groupe;
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps;
- Compléter les rapports d'évaluation et assurer le suivi auprès des parents et du coordonnateur;
- Appliquer et respecter les politiques et les procédures en vigueur;
- Participer aux réunions hebdomadaires;
- Effectuer des tâches d'entretien ménager;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Expériences pertinentes en animation;
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Esprit créatif, dynamisme et polyvalence;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution;
- Être alerte et vigilant;
- Habiletés particulières dans l'un des domaines suivants : arts plastiques, activités physiques ou sciences.

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Horaire variable entre 7 h et 18 h, du lundi au vendredi;
- 35 à 40 heures/semaine de la fin juin à la mi-août (disponibilité à temps partiel à compter du mois de mai);
- Taux horaire : à discuter ;
- Être âgé de 15 ans et plus ;
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;
- Posséder une formation valide d'animation « Moniteurs-Avertis » ou « URLS » ou s'engager à participer à cette formation
- Posséder une certification valide en RCR sera considéré comme un atout;
- Disponible pour une période de formation et de planification avant le 15 juin 2014.

Les personnes intéressées font parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le mercredi 26 février avant 12 h** avec la mention : « **ANIMATEUR CAMP DE JOUR ESTIVAL** » :

MME MARIE-ANNE CARON, COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE, 560 ROUTE DE LA MONTAGNE, NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC) G0L 1Y0 TÉLÉCOPIEUR : 418 862-5240 COURRIEL : loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Pour information : 418 862-9163 poste 23

Seules les personnes retenues seront contactées.

Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.



OFFRE D'EMPLOI
PROGRAMME ESTIVAL 2014

COORDONNATEUR PISCINE MUNICIPALE

NOMBRE DE POSTE À COMBLER : 1

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche d'une personne pour occuper le poste de **COORDONNATEUR PISCINE MUNICIPALE** pour la saison « **ÉTÉ 2014** ».

SOUS LA SUPERVISION DE LA COORDONNATRICE DES LOISIRS, LE TITULAIRE DU POSTE DEVRA EFFECTUER LES TÂCHES SUIVANTES :

TÂCHES

Assister la COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE dans l'élaboration et la planification de la programmation de la piscine municipale;

Planifier et organiser les programmes « **PISCINE MUNICIPALE** » et « **COURS PRIVÉ** » ;

Gérer l'ensemble du matériel avant, pendant et après le programme (inventaire, achat, etc.) et effectuer le suivi du budget;

Assurer la promotion des activités de la piscine;

Agir à titre de personne ressource pour toute question relative à la programmation de la piscine municipale;

Superviser tous les membres du personnel estival de la piscine municipale;

Assurer la formation des membres du personnel estival de la piscine municipale

Effectuer le suivi à la COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE concernant la gestion de la piscine municipale (feuille de temps, évaluation, rapport, bilan, etc.);

Appliquer et respecter les politiques en vigueur;

Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin.

QUALIFICATIONS REQUISES

Avoir complété avec succès la classe SAUVETEUR NATIONAL et fournir l'attestation avec son curriculum vitae;

Posséder une formation aquatique de base conforme aux exigences de la Croix-Rouge;

Posséder de l'expérience en coordination de programme et de personnel;

Disposer de formations complémentaires visant l'intervention auprès des jeunes serait un atout;

Être disponible à suivre toutes autres formations jugées pertinentes et complémentaires visant l'intervention auprès des jeunes.

Posséder de l'expérience dans l'utilisation des logiciels Excel et Office.

Expérience minimale de trois ans en tant que sauveteur ;

Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;

Facilité à communiquer avec le public;

Capacité d'initiative, de travailler en équipe et sous pression;

Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution.

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

Disponibilité à travailler de jour, de soir et les fins de semaine;

35 à 40 heures/semaine de mai à août 2014 (disponibilité à temps partiel à compter du mois d'avril);

Taux horaire : à discuter,

Être âgé de 18 ans et plus; fournir la vérification d'antécédents judiciaires;

Posséder une voiture sera considéré comme un atout ;

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le vendredi 14 février avant 12 heures** avec la mention : « **POSTE COORDONNATEUR PISCINE MUNICIPALE** » :

MME MARIE-ANNE CARON, COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

560 ROUTE DE LA MONTAGNE, NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC) G0L 1Y0

TÉLÉCOPIEUR : 418 862-5240, COURRIEL : loisirs@notre-dame-du-portage.ca Pour information : 418 862-9163 poste 23

Seules les personnes retenues seront contactées

*** Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.*



OFFRE D'EMPLOI

PROGRAMME ESTIVAL 2014

CROIX DE BRONZE/ASSISTANT-SAUVETEUR/SAUVETEUR MONITEUR/ SAUVETEUR PISCINE MUNICIPALE

NOMBRE DE POSTE À COMBLER : 9

La Municipalité de Notre-Dame-du-Portage est présentement à la recherche de personnel pour occuper les postes de **CROIX DE BRONZE/ASSISTANT-SAUVETEUR/SAUVETEUR-MONITEUR/SAUVETEUR PISCINE MUNICIPALE** pour la saison « **ÉTÉ 2014** ».

SOUS LA SUPERVISION DU COORDONNATEUR DE LA PISCINE MUNICIPALE, LES TITULAIRES DES POSTES DEVRONT EFFECTUER LES TÂCHES SUIVANTES :

TÂCHES GÉNÉRALES * *DES TÂCHES PEUVENT S'AJOUTER SI LE TITULAIRE SOUHAITE DONNER DES COURS EN TANT QUE MONITEUR*

- Assurer la surveillance de la piscine et des occupants
- Accueillir la clientèle et répondre aux besoins;
- Tenir une caisse et vendre le matériel aquatique;
- Collaborer à l'organisation des activités spéciales;
- Appliquer et respecter les politiques en vigueur ;
- Participer aux réunions hebdomadaires;
- Effectuer des tâches d'entretien ménager;
- Effectuer les tests de qualité d'eau;
- Effectuer toute autre tâche connexe, au besoin à la demande de son supérieur immédiat.

QUALIFICATIONS REQUISES

- Posséder une formation aquatique de base conforme aux exigences de la Croix-Rouge;
- Les cours de PNCE est en atout (Programme National de Certification des entraîneurs);
- Être disponible à suivre toutes autres formations jugées pertinentes et complémentaires visant l'intervention auprès des jeunes.
- Posséder de l'expérience dans l'utilisation des logiciels Excel et Office.
- Autonomie, débrouillardise et sens de l'organisation;
- Facilité à communiquer avec le public;
- Capacité d'initiative, de travailler en équipe et sous pression;
- Ponctualité, souci du travail bien fait et rapidité d'exécution.

EXIGENCES ET CONDITIONS D'EMBAUCHE

- Disponibilité à travailler de jour, de soir et les fins de semaine;
- 0 à 40 heures/semaine de mi-juin à fin-août 2014 (disponibilité pour formation au mois de mai);
- Taux horaire : à discuter
- Fournir la vérification d'antécédents judiciaires;

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le vendredi 25 février avant 12 heures** avec la mention du poste désiré : exemple « **POSTE « SAUVETEURS-MONITEURS »PISCINE MUNICIPALE** » :

MME MARIE-ANNE CARON, COORDONNATRICE LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

560 ROUTE DE LA MONTAGNE, NOTRE-DAME-DU-PORTAGE (QC) G0L 1Y0















TÉLÉCOPIEUR : 418 862-5240

COURRIEL : loisirs@notre-dame-du-portage.ca, Pour information : 418 862-9163 poste 23

Seules les personnes retenues seront contactées.

*** Dans le but d'alléger le texte et d'en faciliter la lecture, l'emploi du masculin a été privilégié.*

Février 2014

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
 Photo : D. Guimont					1 	2
3 Réunion. conseil 19h30 	4 	5 	6	7	8 DÉFPLEN AIR 2014	9
10 	11 	12	13	14 Arbre à décorer 	15 	16
17 	18 	19 Dîner Envol des aînés 	20	21	22	23
24 	25 	26	27	28		

Bibliothèque



Lundi et mardi : 13h à 15h30

Mercredi : 19h à 20h 30 Samedi : 10h30 à 12h

via icalendrie

**La Corporation portageoise de développement
vous présente un talent du Portage :
David Guimont, photographe.**

par Colette Michel

Les parents de David Guimont, originaires de la région de Bellechasse, se sont installés à Notre-Dame-du-Portage quelques années avant sa naissance, et c'est là qu'il a vécu toute sa jeunesse, au bord du fleuve. Il est ensuite parti étudier à l'UQAM et est resté à Montréal à la fin de ses études.

David a commencé à s'intéresser à la photographie dès l'adolescence. Un cours de photo au Cégep l'a aidé à découvrir d'autres facettes de cet art et il a pris l'habitude d'emporter partout son appareil photo. Sa vie à Montréal lui fait prendre goût à la photo urbaine. Il prend beaucoup de photos de rues, de marché public, recherche la meilleure composition, vise l'angle insolite.

Après 11 ans en ville, il répond à une offre d'emploi au Cégep de Rivière-du-Loup et revient s'installer dans la région. En 2007, l'achat d'un appareil numérique et une orientation plus technologique lui permettent de donner un coup de fouet à sa passion photographique. Il prend plus de photos, crée un blogue sur Internet, diffuse ses photos sur des sites de partage et commence à être mieux connu. Il réalise aussi des expositions à une échelle régionale.

Au fil des années, David s'est de plus en plus passionné pour la photographie de rue, les instantanés de la vie quotidienne dans la lignée de grands photographes français Robert Doisneau et Henri Cartier-Bresson et de l'école américaine néo-topographique. Il essaie de recréer dans ses photos l'ambiance et les impressions d'un lieu et de le présenter sous un angle nouveau.

Depuis environ 6 ans, la passion de David a pris un tour plus professionnel et il vend maintenant des photos d'illustration pour guides touristiques et publicité. Il effectue aussi des contrats de prises de vue lors d'événements, de lancement et d'ouverture de commerce, par exemple.

David Guimont est aussi l'initiateur de l'événement « Vues dans l'espace public » qui a lieu chaque année au mois de juin depuis l'année 2010. Il s'agit d'un marathon de création photographique ouvert à tous, amateurs comme professionnels, dans lequel les participants soumettent des photos prises dans la MRC de Rivière-du-Loup durant le mois de juin. Les images retenues sont projetées au mois d'août pendant l'événement *Rivière-du-Loup en 3 actes* et sont aussi visibles sur Internet.

Comme beaucoup d'artistes, David est particulièrement heureux de voir ses œuvres publiées et surtout d'arriver à vivre ces moments magiques où il a l'impression d'avoir créé LA photo réussie !



COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Appel de projets

Fonds d'initiatives culturelles 2014 de la MRC de Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup, le 14 juin 2014 – La MRC de Rivière-du-Loup est actuellement en appel de projets dans le cadre du Fonds d'initiatives culturelles 2014. Le fonds dispose d'une enveloppe annuelle de 15 000 \$ et offre aux organismes un soutien financier pouvant aller jusqu'à 5 000 \$ par projet.

Les organismes intéressés à déposer un projet culturel ont **jusqu'au 28 mars 2014** pour le faire.

Pour obtenir les critères d'évaluation ainsi que le formulaire d'inscription, visitez le www.riviereduloup.ca et cliquez sur l'icône *Fonds d'initiatives culturelles appels de projets 2014* ou communiquez avec Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications, au 418 867-2485 poste 240.

Le Fonds d'initiatives culturelles 2014 est un des neuf projets de la MRC soutenus via l'entente de développement culturel 2013-2015.

Rappelons que l'entente de développement culturel est la première entente triennale pour la MRC de Rivière-du-Loup et est rendue possible grâce à la collaboration financière du ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Aide aux initiatives de partenariat, de la MRC de Rivière-du-Loup, du regroupement Les Caisses de la MRC de Rivière-du-Loup et de Parc éolien communautaire Viger-Denonville S.E.C..

-30-

Pour information:

Mélanie Milot, coordonnatrice à la culture et aux communications

MRC de Rivière-du-Loup 418-867-2485 poste 240

melanie.milot@mrc-riviere-du-loup.qc.ca

7 : Types d'abus et de maltraitance

Question : Empêcher quelqu'un d'aller voter est-il un abus ?



Réponse :

Qui est susceptible d'abuser?

Un membre de la famille, un ami, un voisin, une personne payée pour s'occuper de la personne aînée, etc.

Qu'est-ce que la maltraitance ou l'abus envers une personne aînée?

- **Violence psychologique :** prendre les décisions à la place de la personne aînée, s'adresser à elle en criant, tenir des propos méprisants sur ses incapacités, l'humilier, l'intimider, etc.
- **Violence physique :** la bousculer, l'obliger à demeurer dans sa chambre, lui donner des médicaments de façon inappropriée, la blesser volontairement, lui lancer des objets, etc.
- **Violence sexuelle :** l'agresser sexuellement, lui faire des remarques dégradantes sur son apparence physique, la harceler, etc.
- **Exploitation financière :** la forcer à signer une procuration, à modifier son testament, à vendre ses biens ou sa maison, voler son argent, ses chèques de pension ou ses biens personnels, lui faire payer un prix excessif en échange de biens ou de services, profiter d'une procuration qu'elle a signée pour lui soutirer de l'argent, etc.
- **Négligence :** négliger de lui donner les soins requis, la priver de nourriture adéquate ou en quantité suffisante, ignorer son hygiène corporelle, la laisser dans des vêtements souillés, etc.
- **Abus de droits :** ouvrir son courrier à son insu, **l'empêcher d'aller voter**, l'empêcher de recevoir ou de rendre visite à qui elle veut, etc.

La maltraitance peut se vivre partout. Elle affecte les femmes et les hommes âgés de toutes classes sociales et de toutes cultures.

COMMISSION SCOLAIRE DE KAMOURASKA-RIVIERE DU LOUP

École primaire Notre-Dame du Portage

Inscription à la maternelle 4 ans et 5 ans pour l'année scolaire 2014-2015

Pour les demandes d'admission à la maternelle 4 ans et 5 ans, les parents doivent se présenter à l'école, accompagnés de leur(s) enfant(s) le jeudi 13 février 2014 entre 8 :30 et 11 :30 am et **présenter l'original du certificat de naissance, grand format**. Les élèves admis sont celles et ceux qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2014.

La possibilité d'accès au service de maternelle 4 ans sera conditionnelle au nombre d'élèves inscrits et aux allocations du MELS à cet effet.

Au moment de l'inscription, les parents devront fournir le certificat de naissance de leur enfant. Ce document officiel (grand format) et obligatoire est émis par le Directeur de l'état civil, dont l'adresse est la suivante :

Ministère des relations avec les citoyens et de l'Immigration

Le Directeur de l'état civil

Service à la clientèle

205, rue Montmagny, Québec (QC) G1N 2Z9

418 643-3900 ou 1-800-567-3900

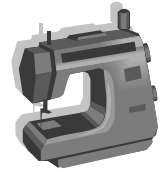
Des formulaires de demande sont disponibles au presbytère de chacune des paroisses, au Palais de Justice, dans les écoles ou sur Internet www.etatcivil.gouv.qc.ca .

Petites annonces

Offre de service au moulin à coudre du Portage

Je vous offre mes services pour :

- La réparation et l'ajustement de vos vêtements.
- La confection de coussins, petits rideaux, nappes et autres objets décoratifs
- Service rapide à bon prix! Sur rendez-vous. Au plaisir de vous servir.



Yolande Imbeault : 418-863-4812

Dîner de la St-Valentin 2014 de l'envol des aînés

Le comité de l'envol des aînés vous invite à son dîner de la St-Valentin le mercredi 19 février à 11h30 à la salle Gilles-Moreau du Chalet des sports. Les personnes intéressées à se procurer leur carte d'entrée pour le dîner (15\$ par personne) peuvent contacter madame **Solange Dickner au 418-862-4432**.



Recherchons patins

L'école Notre-Dame-du-Portage est à la recherche de patins pour enfants (filles ou garçons). Si vous avez des patins que vous n'utilisez pas de grandeur 13 à 4 ans (pour des élèves de maternelle jusqu'à 6^{ème} année), nous serions heureux de les avoir.



Vous pouvez nous rejoindre au 418 862-5081 ou les déposer à l'école entre 8 :00 am et 16 :00pm. Un gros merci!

Johanne Lussier, dir. adj., Notre-Dame-du-Portage

Offre de service

Étant détentrice de 10 ans de formation en piano classique, diplômée de l'Université Laval à l'ÉMAC, j'offre des cours de piano à mon domicile à Notre-Dame-du-Portage à des personnes de tous âges. **Ann-Sophie Czech 15 ans . 418-868-0466**

Bibliothèque

BÉNÉVOLES – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Bellefleur, Céline	Leblanc, Jacinthe, responsable
Bergeron, Johanne	Lepage, Madeline
Buissière, Nicole	Pelletier, Francine
Guimond, Danielle	Pelletier, Jean-Guy
Hodgson, Claire	Landry, Sonia
Lepage, Lisette	

539, route du Fleuve,

Notre-Dame-du-Portage (Québec)
GOL 1Y0

Tél. 418-862-9163, poste 18.



Vente d'appareils
au gaz, pièces
et services.

Réparation
et pièces de
caravane.

Installation de
sellette d'attelage
et branchement
électrique.

Stéphane Fraser,
propriétaire

FRASER GAZ

- Réparation et pièces de caravane
- Spécialisé pour chasseur/pêcheur

Notre-Dame-du-Portage
Bureau : 418 860-2929 • Cell. : 418 894-5656

Lise Pelletier, Inf, M. Sc,

Dipl. 2^e cycle PRD

Médiatrice agréée (IMAQ et IAMC)

Tél : 418-862-1850



« **S'écouter, pour
s'entendre... »**

Services en milieux de travail

Services aux personnes et groupes de la communauté

Médiation, prévention et règlement des conflits

Accompagnement et formation en communication

collaborative, relations interculturelles

La confiance-2^e partie: Faire confiance à la vie!

Beaucoup de gens pensent que d'avoir confiance dans la vie, c'est de conserver une sorte de passivité superstitieuse. Ils croient que d'attendre en ne faisant rien d'autre est le meilleur moyen que l'univers les comble. D'autres croient au contraire qu'il faut aller au-devant de tout ce que nous voulons et développent plutôt une sorte d'agitation frénétique qui les fait aller dans tous les sens.

Pourtant, dans les deux cas, les gens confondent la magie et la spiritualité et développent en fait une pseudo spiritualité décollée de la réalité et peu fidèle au concret de la vie.

La vie est ainsi faite que pour **obtenir** quelque chose, il faut aussi **faire** quelque chose. Dans la réalité, pour obtenir une réaction, il faut faire une action. C'est comme ça. Si on ne bouge pas de son fauteuil, on n'aura rien. Strictement rien. À moins bien sûr que ce que nous avons à faire à cet instant précis était justement de rester assis là, sans bouger, parce qu'il s'agissait de l'action appropriée à cet instant.

Ce qu'il faut savoir, c'est que pour que la vie nous fasse **avancer** sans trop de souffrances, sans y résister, il faut tout d'abord **s'arrêter**. Non pas dans la passivité superstitieuse dont je parlais plus haut, mais dans l'observation de soi-même d'abord et des signes extérieurs ensuite.

Suite en février 2014. Texte inspiré de Jean Rochette, psychologue

Je vous souhaite beaucoup de confiance en l'année 2014! Lise Pelletier, médiatrice agréée.

VENTE ET RÉCUPÉRATION DE LIVRES

BIBLIOPassion

Louis & Thérèse Vadeboncoeur

Livres anciens & modernes

www.abebooks.com

Cliquer "Bookstores", entrer "Bibliopassion"

418-862-3528

thevad@videotron.ca

NORBERT LAPOINTE (MULTI-SERVICES)

Excavation, déneigement,
Débroussaillage, tonte, etc...
860-2415 cell.: 863-2216

N. LAPOINTE
841 La Montagne
Notre-Dame du Portage, G0L 1Y0



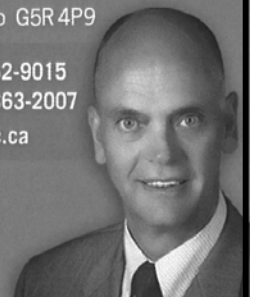
SERVICE INTER-AGENCES

IMMEUBLES
GLMC
INC
Agence immobilière

103, rue de l'Hôtel-de-Ville
Rivière-du-Loup G5R 4P9

Bureau: 418 862-9015
Cellulaire: 418 863-2007
dmarquis@glmc.ca

glmc.ca



DENIS MARQUIS Courtier immobilier

Marché conclu!

CONTENEUR PERREAUULT GAGNÉ

LOCATION DE CONTENEURS ET SERVICE DE TRANSPORT
Conteneurs ouverts et fermés de 10 à 45 verges cubes

Tél. : 418 868-1222

Yvan Perreault, propriétaire

Les Entreprises Perreault Gagné inc.

195, Route de la Montagne, Notre-Dame-du-Portage (Québec) G0L 1Y0

Loisirs, culture et vie communautaire



DÉFI PLEIN AIR 2014

Le traditionnel DÉFI PLEIN AIR est de retour pour une 13e année le 8 et 9 février prochain ! Surveillez le dépliant qui vous sera distribué par la poste au courant de la semaine prochaine ! Une foule d'activité pour toute la famille vous attends !

Seul, en famille ou entre amis, venez relever le DÉFI !

En cas de mauvaise température, les activités seront remises le 15 et 16 février



Recherche de bénévoles

Vous souhaitez vous impliquer lors de la journée du Défi Plein air ? Nous sommes à la recherche de bénévoles pour les postes suivants:

- ⇒ Sécurité routière
- ⇒ Distribution et cuisson alimentaire
- ⇒ Encadrement d'activité (Accueil)

**Pour information ou pour mentionner
votre intérêt pour l'un de ces postes, com-
muniquez avec Marie-Anne Caron**

418 862-9163 # 23 !

Ouverture Chalet des sports Dimanche 9 Février 2014

Prendre note que le Chalet des sports ouvrira exceptionnellement ses portes à **midi (12 h)** le dimanche 9 février en raison du Défi Plein air. En cas de mauvaise température, cette horaire sera transposée au dimanche 16 février.



Location de gymnase



Saviez-vous que vous pouvez louer le gymnase de l'école primaire pour y tenir vos activités sportives préférées ?

Amateurs de soccer, basketball, badminton, volleyball

C'EST LE TEMPS DE NOUS APPELER !

Des plages horaires sont disponibles les soirs de la semaine ainsi que la fin de semaine ! Informez-vous auprès de la réception de la municipalité au 418 862-9163 # 11

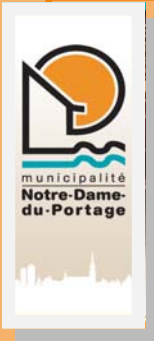
Pour nous joindre

MUNICIPALITÉ NOTRE-DAME-DU-PORTAGE SUR FACEBOOK

La municipalité de Notre-Dame-du-Portage vous invite à consulter sa page Facebook.

À l'adresse officielle suivante (sans les traits d'union) :

Municipalité Notre Dame du Portage



MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE:

560, route de la Montagne

Notre-Dame-du-Portage (Québec) GOL 1Y0

Téléphone : (418) 862-9163

Télécopieur : (418) 862-5240

Site Internet : municipalite.notre-dame-du-portage.qc.ca

Heures d'ouverture du bureau municipal

LUNDI	9H À 12H	13H À 16H30
MARDI	FERMÉ	12H À 16H30
MERCREDI	9H À 12H	13H À 16H30
JEUDI	FERMÉ	12H À 16H30
VENDREDI	9H À 12H	13H À 16H30

Par courriel

Vincent More, Maire : mairie@notre-dame-du-portage.ca

Louis Breton, Dir. général : directiongenerale@notre-dame-du-portage.ca

Gaston Lamarre, Dir. ser. techniques et urbanisme : servicestechniques@notre-dame-du-portage.ca

Nancy Dubé, Adj. administrative : administration@notre-dame-du-portage.ca

Marie-Anne Caron, Coordonnatrice, loisirs, culture et vie communautaire : loisirs@notre-dame-du-portage.ca

Lise Lavoie, Secrétaire-réceptionniste: reception@notre-dame-du-portage.ca

